



**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE**  
**AU**  
**CONSEIL COMMUNAL**

---

**Concernant les comptes communaux et la gestion de la Municipalité durant l'exercice**  
**2012**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous présenter les *comptes de l'exercice 2012* et le *rapport de gestion* de la Municipalité sous la forme de deux documents distincts. Le présent document ne traite que de l'aspect financier et le document annexe « Rapport de gestion 2012 » donne un résumé des activités de la commune de Jouxkens-Mézery. Ce rapport a volontairement été étoffé afin de vous permettre de vous donner une idée plus concrète du travail accompli par les membres de l'exécutif et le personnel communal.

## LES COMPTES COMMUNAUX POUR 2012

### 1. Les documents remis aux membres du Conseil communal se présentent de la manière suivante :

- Comptes de fonctionnement par ordre administratif pour l'année 2012 avec comparatif budget 2012 et comptes 2011 - pages jaunes 1 à 13
- Bilan au 31 décembre 2012 avec comparaison de l'exercice précédent et engagements hors bilan - pages bleues 1 à 6
- Renseignements complémentaires sur les comptes avec annexes - pages roses 1 à 5
- Tableau des investissements au 31 décembre 2012
- Inventaire des biens immobiliers de la commune au 31 décembre 2012

### 2. Commentaires sur le résultat de l'exercice 2012

La marge d'autofinancement est positive pour 2012 (cf tableau no 1) et s'établit à **CHF 1'595'362.**

Elle a permis de financer les investissements effectués en 2012 et nos charges de fonctionnement.

Si l'on compare les recettes et dépenses déterminées plus haut avec les mêmes éléments découlant du budget de l'année 2012, on parvient aux constatations suivantes :

	<i>Budget 2012</i> CHF	<i>Comptes 2012</i> CHF
Revenus ordinaires de fonctionnement	6'928'400	12'129'122
Dépenses ordinaires de fonctionnement	(7'175'900)	(10'533'760)
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>(247'500)</b>	<b>1'595'362</b>
Prélèvements sur fonds de réserves et provisions	0	178'031
Amortissements et attributions ( <i>groupes 33 et 38</i> )	(470'300)	(1'761'367)
<b>Excédent final des (dépenses) / recettes</b>	<b>(717'800)</b>	<b>12'026</b>

Au budget de l'année 2012, on constate que la marge d'autofinancement était négative de CHF 247'500 alors que les comptes font apparaître une marge positive de CHF 1'595'362 (2011 : CHF 614'243) ; d'où une augmentation de l'ordre de CHF 1'842'862.

Cette augmentation du résultat de l'exercice par rapport au budget provient principalement des postes suivants :

- Rattrapage d'impôt sur la dépense de 2008 à 2010 pour un seul contribuable, soit au total CHF 2'634'000.

Il faut également ajouter au titre de recettes, les postes suivants :

- Impôts complémentaires sur la fortune en 2010 et 2011 pour 1'488'000 fr.
- intérêts de retard en relation avec le rattrapage d'impôts sur la dépense pour un montant de 179'000 fr.
- impôts conjoncturels (Droits de mutation et gains immobiliers) plus élevés que le budget, soit au total 122'000 fr.

A relever que l'impôt sur le revenu des personnes physiques 2012, le compte se monte à CHF 4'285'000 contre un budget de 4 millions de francs. Ce poste comprend 621'000 fr. d'impôts des années antérieures.

En résumé, l'écart notable des **recettes** comptes/budget est le suivant :

• 210.4001 – Impôt sur le revenu	+ 285'000
• 210.4002 – Impôt sur la fortune	+ 1'506'000
• 210.4003 – Impôt à la source	+ 30'000
• 210.4004 – Impôt sur la dépense	+ 2'839'000
• 210.401x – Impôt sur le bénéfice et capital	+ 41'000
• 210.4020 – Impôt foncier	+ 16'000
• 210.4040 – Droits de mutation	+ 88'000
• 210.4050 – Impôt sur successions et donations	+ 58'000
• 210.4221 – Intérêts de retard	+ 219'000
• 210.4411 – Impôt sur les G.I.	+ 34'000
• 220.4520.1 – Fonds de péréqu. – rist. s/décpte précédent	+ 41'000
	<b>5'157'000</b>

Concernant les charges, nous constatons une baisse du groupe 32 – Intérêts passifs

- 67'000

**TOTAL**

**5'224'000**

L'écart important des **charges** par rapport au budget porte essentiellement sur le groupe 35 « Part à des charges cantonales » en raison de l'enregistrement d'une provision complémentaire sur la péréquation et facture sociale compte tenu des recettes fiscales enregistrées en 2012. Voir remarques sous chiffre III, page 6.

Après enregistrement des attributions aux fonds de réserve (CHF 727'000) et amortissements supplémentaires (CHF 679'000), les comptes de l'exercice 2012 de la Commune de Jouxten-Mézery se soldent par un excédent net des revenus de **CHF 12'026**.

**2.1. Examen des charges et revenus par nature avec comparatif et écart** *cf tableau no 2*

**2.2. Examen des charges et revenus par direction avec comparatif et écart** *cf tableau no 3*

**2.3. Examen des produits de l'impôt pour l'année 2012**  
*voir chiffre 4 et l'annexe aux commentaires des comptes*

**2.4. Examen du compte d'exploitation des immeubles**

<u>Compte 350.3141</u>	<u>Année 2012</u>	<u>Année 2011</u>	<u>Année 2010</u>	<u>Année 2009</u>
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b><u>Locatifs</u></b>				
Chalet-Vert	<b>15'489.25</b>	73'818.10	2414.40	63'254.40
Frêne	<b>5'772.85</b>	20'043.85	52'999.60	987.60
./. prélvt au fds rénov.			-34'000.00	
Beau-Cèdre 3	<b>150.00</b>	562.50	209.20	277.80
<b><u>Bâtiments administratifs</u></b>				
Beau-Cèdre (Admin. comm. et « Bistro »)	<b>19'017.60</b>	22'352.05	29'660.95	38'263.60
Eglise	<b>4'803.60</b>	0.00	0.00	0.00
Voirie et feu	<b>10'354.55</b>	446.45	1'050.80	2'843.10

**Bâtiments scolaires**

Garderie	2'185.45	0.00	151.80	990.00
Ecoles ./. prélvt au fds rénov.	3'080.20	36'639.65	24'965.00 -10'000.00	13'092.25
Salle de gymnastique	14'729.50	399.20	574.00	0.00
<b>Totaux</b>	<b>75'583.00</b>	<b>154'261.80</b>	<b>68'025.75</b>	<b>119'708.75</b>

**Produit des loyers** (comptes  
350.423.x + 350.4271)

	<u>Année 2012</u> CHF	<u>Année 2011</u> CHF	<u>Année 2010</u> CHF	<u>Année 2009</u> CHF
Chalet-Vert	86'232.00	79'506.00	71'679	72'684
Frêne	46'800.00	36'125.00	31'260	32'340
Beau-Cèdre 3	14'400.00	14'400.00	14'400	14'400
Locations	31'694.00	32'105.00	28'894	28'269
<b>Totaux</b>	<b>179'126.00</b>	<b>162'136.00</b>	<b>146'233</b>	<b>147'693</b>

**2.5. Patrimoine administratif**

Au 31 décembre 2012, le total des investissements du patrimoine administratif en cours et subventions d'investissements à des associations de communes s'établit comme suit :

Investissements au 1 <sup>er</sup> janvier (914 + 916 sans 912)	CHF	2'243'524
Dépenses d'investissement en 2012	CHF	52'890
Subventions / Facturation à des tiers	CHF	0
Amortissements du patrimoine administratif (914 + 916 sans 912)	CHF	(911'105)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>CHF</b>	<b>1'385'309</b>

**II. L'EVOLUTION DU BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE**

La comparaison des bilans de la bourse communale aux 31 décembre 2012 et 2011 permet les constatations suivantes :

- **Le total des actifs passe de CHF 8'458'999 à CHF 12'712'935**

Les actifs comprennent en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	<b>31.12.2012</b> CHF	<b>31.12.2011</b> CHF
- les investissements en cours	1'385'000	2'244'000
- l'ensemble des placements du patrimoine financier	2'097'000	2'097'000
- les comptes des administrations fiscales	1'151'000	1'108'000
- les débiteurs contribuables	1'148'000	246'000
- les débiteurs et autres actifs réalisables	285'000	268'000
- les liquidités	6'646'000	2'495'000
<b>Totaux comme ci-dessus</b>	<b>12'712'000</b>	<b>8'458'000</b>

- **Le total des passifs (sans le capital) passe de CHF 7'621'634 à CHF 11'863'542**

Ces derniers comprennent, en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
- les provisions pour pertes sur créances et pour ristournes d'impôt (activités dirigeantes) ①	<b>265'000</b>	309'000
- les divers fonds communaux ①	<b>2'904'000</b>	2'190'000
- les dettes bancaires et les emprunts de la commune pour un montant total de	<b>4'500'000</b>	4'500'000
- les dettes courantes et les passifs transitoires	<b>4'194'000</b>	622'000
<b>Totaux comme ci-dessus</b>	<b>11'863'000</b>	<b>7'621'000</b>

① *Détail cf tableau chiffre no 3*

- **Après enregistrement de l'excédent des recettes de l'exercice 2012, le Capital passe de CHF 837'366 au 31 décembre 2011 à une fortune de CHF 849'392 au 31 décembre 2012.**

### III. REMARQUES FINALES

A la suite de rattrapages d'impôts de 2008 à 2011, l'exercice 2012 a enregistré des recettes « extraordinaires » et non prévues au budget principalement sur l'impôt sur la fortune des personnes physiques (210.4002) et la dépense (210.4004), soit une augmentation totale de **CHF 4'346'000** uniquement pour ces deux postes.

Les intérêts de retard en relation avec le rattrapage d'impôts a subi également une augmentation de 219'000 francs.

Quant à l'impôt sur le revenu des personnes physiques 2012, il a pratiquement atteint nos prévisions budgétaires. Les recettes conjoncturelles (droits de mutations et gains immobiliers) les ont dépassées (+122'000)

Il est à relever que notre marge d'autofinancement pour l'exercice 2012 se monte à CHF 1'595'362, soit le résultat avant prélèvements sur fonds de réserves, amortissement et attributions alors que le budget prévoyait une marge négative. (*voir page no 2 du préavis*)

Pour la neuvième année consécutive, nous nous plaignons à relever que nous n'avons pas rencontré durant toute l'année 2012 de problème de trésorerie. La situation financière au 31 décembre 2012 est excellente.

Le souhait de la Municipalité est toujours, dans la mesure du possible et sans événements extraordinaires, de réduire l'endettement bancaire de notre Commune. Pour rappel, à fin 2003, nos engagements bancaires étaient de CHF 10'187'000 et au 31 décembre 2012, à CHF 4'500'000, soit une baisse de CHF 5'687'000 !

Il est prévu de procéder au remboursement d'une avance à terme d'un million de francs arrivant à échéance **le 9 décembre 2013.**

Sur la base du tableau d'évaluation des risques sur débiteurs, transmis par l'Administration cantonale des impôts, nous avons ajusté la provision (*compte 9282.8*) de CHF 279'000 à CHF 235'000. Elle demeure suffisante.

Le décompte final de la facture sociale 2012 ne sera connu qu'en août-septembre prochain. Compte tenu des recettes « exceptionnelles » enregistrées dans les comptes 2012 et afin de se prémunir **d'un important complément à payer pour la péréquation directe et la facture sociale** par rapport au montant porté au budget (*comptes nos 220.3520, 720.3515 et 720.3515.1*), nous avons créé à cet effet, dans les comptes de l'exercice 2012, une provision d'un montant de **CHF 3'699'800** (*comptes nos 9259.52 et 9259.53*)

#### IV. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal qu'il lui plaise de prendre les décisions suivantes :

##### Le Conseil communal

- vu le rapport de la Municipalité du 14 mai 2013 (préavis 6/2013),
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

##### décide

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2012
- d'approuver les comptes de l'exercice 2012 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent des recettes de **CHF 12'026.69** et un capital de **CHF 849'392.75**.

Jouxten-Mézery, le 14 mai 2013

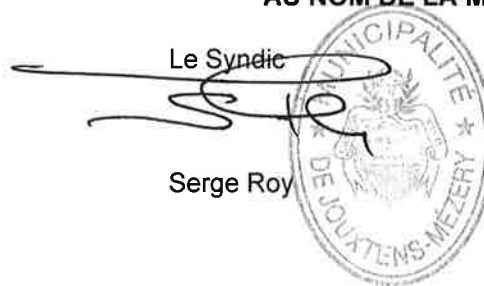
##### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Serge Roy

Le Secrétaire

Christian Monod



**Annexe** : Rapport de gestion de la Municipalité